



accéder
aux

Métiers de la DEAL



MINISTÈRE DE LA TRANSITION,
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION,
DES TERRITOIRES
www.territoires.gouv.fr



Métier : Technicien(ne) Hydrométrie

Le technicien Hydrométrie veille au suivi des cours d'eau grâce à un réseau de stations qui mesure en continu la hauteur d'eau dans les principaux cours d'eau. Un métier de passion sur le terrain et au bureau.

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

Réaliser les mesures de débit dans les rivières et assurer la maintenance des appareils de mesure de la hauteur d'eau. Récupérer les données, les valider et les diffuser sur une plateforme internet.

En Guadeloupe, on compte **17 stations hydrométriques**. Ces données permettent de connaître l'hydrologie générale de l'île pour :

- dimensionner les ouvrages (quelle quantité d'eau doit pouvoir passer sous un pont lors d'une crue ?),
- évaluer la ressource en eau pour alimenter la population en eau potable, et les usines et les agriculteurs en eau brute,
- à terme, de faire de la vigilance en cas de crue (informer du débordement potentiel des cours d'eau provoquant des inondations).



Il travaille en relation avec les partenaires comme Météo France, le Bureau de Recherche Géologique et Minière, la Direction de l'Agriculture et de la Forêt et le Conseil Départemental pour travailler sur les données et suivre les sécheresses.



Le contrôle de nos eaux

Pour plus de précisions sur ce métier,
vous pouvez vous rendre sur le site en tapant le lien suivant :
<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/hydrometrie-r269.html>



Le contrôle de nos

ENVIRONNEMENT MARIN & LITTORAL



Métier : Chargé de mission environnement marin et littoral

Le chargé de mission environnement marin et littoral préserve la biodiversité dans les réserves et les parcs naturels

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :



Assurer le suivi des réserves naturelles nationales, parcs naturels marins. Accompagner les acteurs dans la concertation et la rédaction de documents de gestion, par exemple pour mieux protéger certaines espèces, telles que les oiseaux marins, ou des écosystèmes, comme les récifs coralliens. Participer à l'application des politiques européennes.

Il travaille avec : les gestionnaires d'aires marines protégées, l'AFB, l'agence de l'eau, le Conservatoire du littoral et les élus locaux.





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Métier : Inspecteur de l'environnement – Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

L'inspecteur veille au respect des limites et seuils de pollution des autorisations des sites industriels les plus importants. Un métier technique sur le terrain.

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

■ **Réaliser des inspections** sur les ICPE (distilleries, centrales électriques, carrières, casse auto, site de traitement et enfouissement de déchets...). Les contrôles lors des inspections concernent la gestion des risques d'accident, le suivi des rejets dans l'air et l'eau, et plus généralement les nuisances vis à vis du voisinage et l'environnement.

■ **Traiter les demandes d'autorisation** : cela consiste à analyser tous les aspects environnementaux des dossiers industriels pour aboutir soit à une impossibilité, soit des prescriptions techniques adaptées au site et son environnement qu'il faudra respecter tout au long de l'exploitation du site.

Il travaille avec les industriels, qu'il contrôle ; la préfecture pour qui il instruit les demandes et propose les sanctions administratives, le tribunal pour qui il constate les infractions, l'ADEME pour les subventions et le suivi des déchets, les services de police de l'eau, les service en charge des risques naturels, le conseil régional pour la planification des déchets, Gwad'air pour la qualité de l'air, la Direction Générale de la Prévention des Risques au ministère de l'environnement.



Métier : Chargé de mission économie circulaire,

- chargé de mission économie verte,
- chargé de mission économie sociale et solidaire.

Le chargé de mission « Économie circulaire » remplit des missions variées afin d'assurer la territorialisation de la stratégie de transition écologique vers un développement durable, définie par l'État.

C'est un travail d'animation et de terrain qui requiert des aptitudes en ingénierie de projets, et une expérience dans le secteur de l'économie circulaire et en écologie industrielle et territoriale.

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

- **Contribue** à la déclinaison territoriale de la stratégie de développement de l'économie circulaire : mise en œuvre de la FREC (feuille de route économie circulaire), pilotage de sa mise en œuvre opérationnelle, notamment par l'accompagnement des porteurs de projets, en lien avec l'écosystème existant (construction durable, consommation responsable...);



- **Assure la valorisation** Assure la valorisation des projets du territoire en matière de transition écologique : organise des réunions d'information et des conférences autour de la transition écologique ;
- **Il participe** à l'animation du réseau des acteurs de l'ESS (économie sociale et solidaire) et représente la DEAL dans les réseaux économie circulaire ;
- **Met en place** Met en place et suit les projets territoriaux autour de l'économie circulaire : alimentation durable et réduction du gaspillage alimentaire, réduction et valorisation des déchets du bâtiment, éco-consommation, etc...,
- **Anime** collectivement les démarches territoriales d'écologie industrielle en lien étroit avec les acteurs locaux notamment les collectivités locales et entreprises : mobilisation, acculturation des acteurs, mise en œuvre des synergies, Met à jour le site Web et assure la veille réglementaire et technologique,
- **Il travaille** avec l'ensemble des services de la DEAL et les acteurs du territoire (collectivités, associations, chambres consulaires, etc...) selon les projets menés.
- **Il participe** à l'animation transversale de la politique de la transition écologique.





CONTRÔLE ROUTIER

Métier :

Contrôleur des transports terrestres

C'est un métier de terrain et de bureau qui exige adaptation et discernement. Les missions ne sont pas routinières et les contrôles effectués sont divers.

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

Le contrôleur des transports terrestres assure le contrôle des personnels des entreprises de transport routier, leurs véhicules et les chargements qu'elles transportent.

Ces contrôles peuvent avoir lieu en bord de route ou aux sièges des entreprises.

Il vérifie :

- Le respect des conditions d'accès à la profession,
- Le respect des temps de conduite et de repos (analyse des disques du chronotachygraphe),
- Le respect des règles de droit du travail (travail dissimulé),
- Le respect des dispositions relatives à la vitesse, aux poids et dimensions,
- L'état général des véhicules et la conformité des équipements spécifiques (notamment en matière de transport de marchandises dangereuses et de convoi exceptionnel).

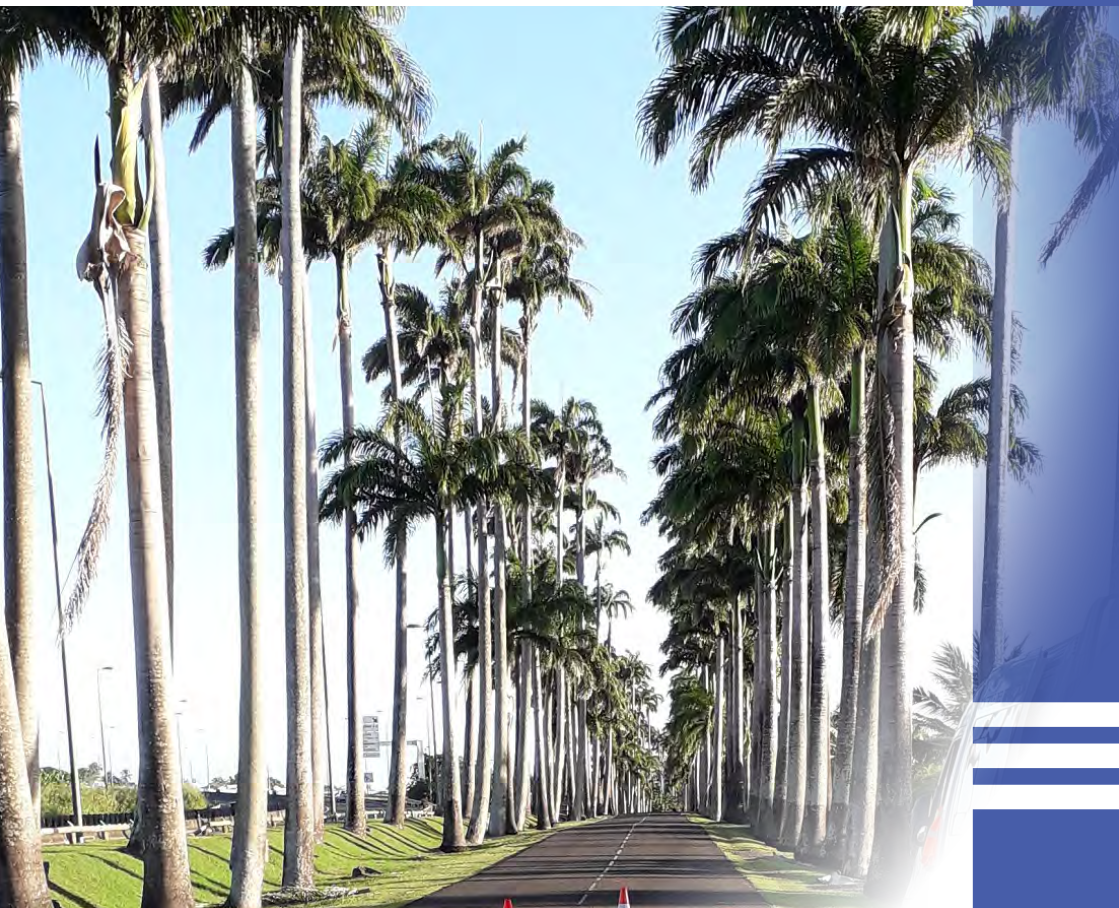




Lorsque des infractions sont constatées, le contrôleur des transports terrestres rédige les procès-verbaux de contraventions ou de délits à l'attention des Parquets pour suite à donner.

Il participe à l'élaboration du plan régional de contrôle (PRC) et aux opérations de contrôles inter-services de type GOLAF (Groupement opérationnel de lutte anti-fraude).

Il travaille en relation avec la police, la gendarmerie, la DIEC-CTE, la Police Aux Frontières, les services de la Douane...C'est un métier de terrain en prise directe avec un public parfois sensible qui requiert de savoir faire preuve de diplomatie, de rigueur et d'impartialité, tout en conservant un certain sens du travail en équipe.



INFORMATICIEN



Métier : Informaticien

Il travaille au sein du secrétariat général au service des politiques supports et des systèmes d'information.

Il vient en appui technique et expertise sur les outils bureautiques : messagerie, Libre office, téléphonie etc...

Il résout les problèmes complexes soit directement, soit en liaison avec les pôles nationaux d'expertise.

Anticiper les attentes des utilisateurs est son premier défi.

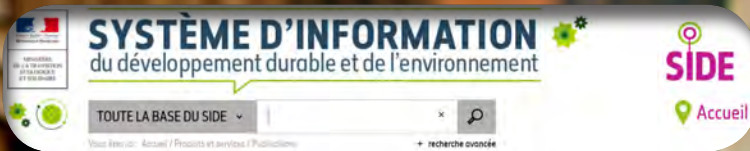
Il assure l'assistance technique informatique, bureautique, anime et suit les projets au sein du service support. Il gère et administre les serveurs virtualisés.

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

Assurer avec son équipe, l'assistance des 250 utilisateurs. Administrer les boîtes aux lettres, remonter les dysfonctionnements auprès de l'administration centrale. Être conseiller technique sur les différents projets.

Il travaille avec les équipes informatiques de l'administration centrale, le service des systèmes d'informations, les pôles nationaux d'expertise messagerie et environnement de travail.





DOCUMENTALISTE

Métier : Documentaliste

La mission première du documentaliste est la collecte, le traitement et la diffusion des informations nécessaires au bon fonctionnement d'une entreprise ou d'un service.

La mission première du documentaliste est la collecte, le traitement et la diffusion des informations nécessaires au bon fonctionnement d'une entreprise ou d'un service.

Il est l'interface et le médiateur entre deux univers : celui des utilisateurs et celui de l'information. Dans tous les cas de figure, il doit savoir transposer une demande d'un langage naturel à une équation de recherche pour répondre de la façon la plus pertinente aux demandes.

Ces relations s'effectuent à la fois en amont et en aval :

- **En amont**, le documentaliste doit bien discerner les besoins de l'utilisateur, l'aider à formuler ou reformuler sa demande pour la clarifier, et définir avec lui les objectifs de la recherche. L'autre intérêt est de définir les besoins de l'utilisateur afin de mettre en place une diffusion sélective de l'information, ou DSI, et anticiper la demande d'information.
- **En aval**, le documentaliste choisit les outils de recherche les plus adaptés pour répondre au mieux à la demande sans « perdre » de temps.





QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

A la DEAL Guadeloupe, la documentaliste gère une documentation très variée, composée de monographies, de rapports, de périodiques, notamment en ligne... à partir desquels elle va régulièrement se tenir informée de l'actualité des thématiques de sa structure pour faire de la DSI (diffusion sélective de l'information) en direction des agents, selon leurs missions respectives, et préparer – selon l'actualité - des dossiers documentaires pour anticiper les demandes futures venant tant de la DEAL que d'usagers extérieurs.

D'autre part, elle alimente à partir des documents dont elle dispose (monographies et études essentiellement) le Portail du SIDE (Système d'Information Documentaire sur l'Environnement).

Il travaille avec tous les agents de la DEAL et des usagers extérieurs qui viennent d'horizons très divers : administrations et collectivités locales, associations, milieu scolaire ou universitaire, monde des entreprises... Elle est également en relation quasi permanente avec son réseau professionnel, tant au sein du ministère que dans les autres DREAL/DEAL.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION



Métier : Assistante de direction

L'assistante de Direction est chargée d'assister le ou les directeurs notamment dans leurs tâches administratives.

En DEAL, elle travaille en étroite collaboration avec les secrétariats des services. Grâce à son travail en matière de communication et de documentation, elle est garante de la charte administrative des ministères et de la Préfecture. Elle joue le rôle d'interface entre la direction, les services en interne et les interlocuteurs extérieurs.

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

Gérer les agendas qui selon le contexte changent constamment, Gérer le courrier ,Organiser les réunions et les déplacements,apporter une information de 1er niveau aux interlocuteurs.

Cependant, les missions de l'Assistante de direction sont riches et très variées.

Il travaille avec : Les différents services internes, les ministères, la préfecture et ses services les administrations de l'État, les collectivités, le public.



RISQUES NATURELS

Métier : Chargé de mission plan de prévention des risques naturels

Ce métier permet d'accompagner les communes
et autre collectivités face aux risques naturels.

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

Élaborer des plans de prévention des risques naturels (PPRN) : un document qui cartographie les risques naturels à l'échelle d'un bassin à risques, par exemple des mouvements de terrain, des risques d'inondation, des risques sismiques...

Émettre des avis sur des dossiers d'autorisation environnementale, ainsi que sur des dossiers d'autorisation d'urbanisme afin d'évaluer la faisabilité du projet de construction ou d'aménagement au regard des autorisations, prescriptions et recommandations du PPRN.

Accompagner les collectivités locales pour leurs demandes d'aides du fond de prévention des risques naturels majeurs, visant à limiter l'exposition des populations aux risques naturels.

Il travaille avec le service Ressources naturelles en charge de la police de l'eau et le service habitat et bâtiment durable. Avec les autres DEAL, l'agence des 50 pas géométriques pour tout ce qui concerne les constructions et l'érosion du littoral, les collectivités territoriales, les bureaux d'études, le BRGM...

QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION

Métier :

Contrôleur de la qualité de la construction

Le contrôleur de la Qualité de la Construction veille au respect de l'application des règles applicables à la construction des locaux à usage d'habitation.

Ce contrôle doit permettre de vérifier la conformité de la construction de l'ouvrage pendant sa réalisation et jusqu' à 6 ans après l'achèvement des travaux. Ces contrôles portent sur les aspects thermique, acoustique, accessibilité et sismique essentiellement.

Il est également en charge de mise en œuvre de la réglementation en matière d'accessibilité dans les constructions, y compris dans les établissements recevant du public (ERP), mais aussi dans les projets d'aménagement urbain et dans les transports.

Il s'intéresse également aux initiatives de promotion de l'éco construction tropicale visant à favoriser l'usage de certains matériaux locaux en lieu et place de produits importés.

Le contrôleur de la Qualité de la construction est un agent commissionné à cet effet par le ministre chargé de la construction et assermenté.





QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

Contrôler les constructions neuves à usage d'habitation, et assurer le suivi des contrôles, y compris les aspects judiciaires ;

Organiser et diffuser le retour d'expérience issus des contrôles auprès des professionnels et des particuliers ;

Sensibiliser et participer à la formation des professionnels

Contribuer à l'évolution des réglementations en matière de qualité des constructions afin de mieux prendre en compte les spécificités antillaises (prégnance des risques naturels majeurs (6), qui se cumulent et se superposent) ;

Instruire les demandes de mise en accessibilité (Ad'Ap, PAVE, partie accessibilité des permis de construire, ...) ;

Accompagner les collectivités et les porteurs de projets dans la mise en accessibilité de leur espace public, de leur ERP (document de planification,).

Il travaille

- **les services de la DEAL** (Service connaissance du territoire)
- **les collectivités** (service d'urbanisme essentiellement)
- **le Conseil régional, le Conseil départemental et les chambres consulaires**
- **les acteurs de la construction** (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureau technique, architecte, les artisans...).

RÉNOVATION URBAINE

Métier : Chargé(e) d'opérations rénovation urbaine

Le chargé d'opérations accompagne les porteurs de projet (communes de Pointe-à-Pitre et Abymes) et les maîtres d'ouvrage pour la réalisation de leurs opérations de rénovation urbaine dans le respect des objectifs de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU).

Ces projets prévoient notamment la démolition de 2795 logements sociaux et la reconstruction de 3910 logements en mixité sociale sur l'agglomération pointoise : le projet de Pointe-à-Pitre concerne plus de 10 000 des 17 577 habitants que compte cette commune. Il est subventionné à hauteur de 99 M€ par l'ANRU. Celui des Abymes affecte plus de 10 000 des 63 000 habitants et est subventionné à hauteur de 78 M€ par l'ANRU. Le résultat attendu est une amélioration sensible des conditions de vie dans les quartiers en difficulté.



Améliorent notre cadre de vie



Améliorent notre cadre de vie



QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

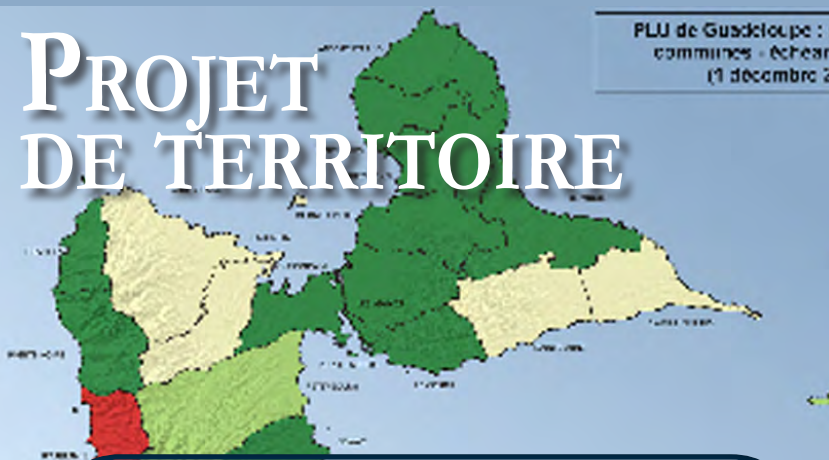
Le chargé d'opérations contrôle le respect des conventions partenariales et des règlements de l'ANRU qui finance les chantiers. Il assure le suivi physique des opérations (démolition et reconstruction de bâtiments d'habitation, construction d'équipements publics – écoles, jardins, voiries, salles de sport, centres socio-culturels, etc. - et réaménagement des quartiers).

Il participe aux groupes de travail et comités techniques qui suivent la mise en œuvre des projets et s'assurent du respect des objectifs et du calendrier de réalisation.

Il travaille en relation avec les communes qui portent les projets, les différents maîtres d'ouvrage (villes, bailleurs sociaux, aménageurs) et les autres institutions qui cofinancent les opérations (autres services de l'État, Conseil régional, Conseil départemental, Union européenne).

PROJET DE TERRITOIRE

PLU de Guadeloupe : communes - échéance (1 décembre 2017)



Métier : Chargé d'étude planification

Il accompagne les collectivités lors de l'élaboration ou la révision de leur plan local d'urbanisme. C'est un projet de territoire qui aura un impact réel sur les populations pour plusieurs années.

QUELQUES-UNES DES MISSIONS :

Accompagner les collectivités par exemple les communes, lors de l'élaboration ou la révision de leur plan local d'urbanisme. Les documents d'urbanisme permettent la réalisation de projets sur l'habitat, la mobilité, la préservation environnementale et paysagère.

Exemple, le projet de territoire d'une collectivité pourra concerner la reconversion d'une friche en un parc de logements ou encore en zone d'activités commerciales ou industrielles.

Il participe à des réunions de travail avec les personnes publiques associées et veille à l'application des politiques publiques lors de l'examen des projets présentés, comme la lutte contre l'étalement urbain.

Il représente la DEAL à différentes commissions administratives traitant des questions d'urbanisme.

Il travaille avec : les collectivités, les bureaux d'études, les urbanistes



Améliorent notre cadre de vie



Comment Rejoindre la DEAL ?

COMMENT REJOINDRE LA DEAL :



La DEAL Guadeloupe dépend de la fonction publique d'état (ministère) qui emploie 2,4 millions de personnes. Ce sont des fonctionnaires et des agents sous contrat.

Les recrutements se font à différents niveaux de formation initiale, avec ou sans baccalauréat, avec ou sans formation universitaire.

Les métiers sont accessibles par concours, interne ou externes, par recrutement sans concours ou par contrat. Les lauréats des concours sont souvent conduits à suivre une période de formation obligatoire et parfois rémunérée dans une des écoles de l'administration.

Dans d'autres cas, les lauréats suivent une période de stage probatoire avant d'être titularisés.

Les « corps » de la fonction publique correspondent chacun à des métiers et des modalités de paie spécifiques.

L'apprentissage se développe dans les différents services des ministères.

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/score/lapprentissage>

QUELS DIPLÔMES ET POUR QUOI FAIRE ?

Diplômes universitaires de niveaux I et II (doctorat, master et licence)

Ils permettent de s'inscrire à des concours de catégorie A. Ils donnent l'accès à des corps administratifs et techniques sur des fonctions de conception, d'encadrement et de direction, tels que :

• Attaché-e d'administration de l'État - concours des instituts régionaux d'administration (IRA)



- *Administrateur-trice des affaires maritimes*
- *Officier-ère de port*
- *Architecte urbaniste de l'État (AUE concours externe)*
- *Chargé-e de recherche du développement durables*
- *Directeur-trice de recherche du développement durables*
- *Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts*
- *Ingénieur des travaux publics de l'État.*

Diplômes de niveau III (BTS, DUT...)

Ils permettent de s'inscrire à des concours de catégorie B afin d'accéder à des fonctions d'application, de rédaction, de contrôle de gestion :

- *Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure*
- *Technicien-ne supérieure principale du développement durable.*

Diplômes de niveau IV (baccalauréat...)

- *Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable*
- *Technicien-ne de l'environnement (TE concours externe)*
- *Technicien-ne supérieur du développement durable*

Diplômes de niveau V (CAP – BEP - DNB)

*Adjoint-e administratif-ve des administrations de l'État
Agent-e technique de l'environnement*

QUELQUES ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SOUS TUTELLE DES MINISTÈRES

Elles forment aux défis du développement durable les futurs fonctionnaires et professionnels du secteur privé.

École des Ponts ParisTech

La plus ancienne école du ministère (ex école Nationale des Ponts et Chaussées)



Diplômes et pour quoi faire ?



Elle forme des ingénieurs de haut niveau, de futurs cadres supérieurs dirigeants de la fonction publique ou du privé et des chercheurs.

Au-delà du génie civil et de l'aménagement du territoire, l'école développe formations et recherche d'excellence liées aux enjeux de la transition énergétique. Elle offre des programmes de masters et de doctorat en mécanique et génie civil, sciences des matériaux, génie nucléaire, mathématiques, informatique, sciences de l'environnement, urbanisme, transport, économie et sociologie.

ENAC – École Nationale de l'Aviation Civile

Grande école de l'aéronautique et du transport aérien, comprend 8 campus sur le territoire français. Ils rassemblent des activités de formation et de recherche en ingénierie aéronautique, navigation aérienne et pilotage avions (ingénieur aéronautique, contrôle aérien, pilote de ligne, agent d'opération, technicien etc.).

L'ENAC forme chaque année 3000 étudiants, du bac au bac +8 et 6000 stagiaires au titre de la formation continue. Ses 24000 anciens élèves sont présents dans une centaine de pays et sur les 5 continents.

L'ENAC est aujourd'hui la 1ère école aéronautique européenne.

École Nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE)

C'est un centre de formation national sur deux sites : Aix-en-Provence et Valenciennes. Elle forme des fonctionnaires – stagiaires issus des différents concours et examens professionnels -techniciens du développement durable, secrétaire du développement durable et techniciens de l'équipement). Quelques métiers possibles : Assistant d'études transports déplacements, Chargé d'opération bâtiments durables, Conseiller de prévention, comptable...

L'école possède une classe préparatoire intégrée avec admission sur critère sociaux.

Elle forme des candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le titre de chargé de projet en aménagement durable, ainsi que des étudiants sur dossier et entretien, niveau Bac et bac + 2.

École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)

Depuis plus de 60 ans, l'École nationale des travaux publics de l'État forme des ingénieurs et des docteurs dans tous les champs de l'aménagement durable des territoires, en particulier dans le bâtiment, le génie civil, les transports, les politiques urbaines, l'environnement...

Le diplôme d'ingénieur est unique, que les étudiants soient civils ou fonctionnaires. Recrutés après un concours post classe préparatoire, les étudiants fonctionnaires, salariés de l'État, sont employés 8 ans dans des organismes publics à l'issue de leur formation.

Les étudiants civils ont le libre choix de leur employeur, dans le secteur privé ou les collectivités locales.



Écoles nationales supérieures agronomiques (ENSA) & Écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA)

Les Grandes Écoles d'Agronomie sont des écoles accessibles après une prépa qui forment des ingénieurs très qualifiés dans le domaine de l'agronomie et de l'agro-alimentaire. La plupart sont sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il existe deux types d'école : les ENSA (Écoles Nationales Supérieures Agronomiques) et les ENITA (Écoles Nationales d'Ingénieurs des Travaux Agricoles). Chacune d'entre elles est spécialisée dans un domaine précis.

Accès aux ENSA et ENITA :

Les ENSA proposent trois concours communs aux 7 écoles : les concours de type A après une classe prépa (principalement BCPST et TB, les concours de type B (après une L2 ou une L3) et les concours de type C (après un BTSA et certains BTS ou DUT). Il y a beaucoup moins de places en concours B et C qu'en concours A. Le concours D permet de rentrer en deuxième année. Il faut être titulaire d'une maîtrise ou d'un Master 1 à dominante scientifique. Le concours C2 permet d'intégrer avec un DUT obtenu l'année du concours. L'organisation des concours est la même pour les ENITA.

Dans certaines écoles, ENSA ou ENITA, il est possible de rentrer après un cycle préparatoire, sans passer de concours.

**Pour plus de précisions sur ces écoles,
vous pouvez vous rendre sur les sites :**

<http://keepschool.com/fiches-orientation/grandes-ecoles-agronomie-ensa-enita.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/secteurs/agricultureagronomie.html>

<http://www.concours.agriculture.gouv.fr/calendriers-previsionnels/>

**Pour connaître tous les métiers du Ministère
de la Transition écologique et Solidaire,
vous pouvez vous rendre
sur le site internet suivant :**

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

**Ministère de la Transition,
Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion, des Territoires**

Direction de l'Environnement
de l'Aménagement, et du Logement
de la Guadeloupe

Secrétariat Général

St-Phy - B.P. 54
97 102 Basse-Terre - cedex
Tél. 05 90 99 46 46

